

Introduction

Réfléchir sur le politique et notamment sur sa justification consiste à concevoir sa fonction, sa nécessité. Cet examen implique également de s'attacher à saisir en quoi ce qui intéresse les politiciens peut également être investi par le philosophe.

La philosophie s'applique à l'étude de l'homme et de son milieu. Elle se veut « amour de la sagesse », et à ce titre invite au savoir ainsi qu'à la tempérance. Elle préconise la pensée et le *Logos*, c'est-à-dire le discours rationnel porté sur les êtres, les choses, le monde. De toute évidence la philosophie peut penser le politique et se doit de le faire.

Ce propos didactique concerne, notamment, la Cité et *a fortiori* l'ensemble de la communauté dans son agencement, dans sa composition hiérarchisée, structurée ou institutionnalisée. Notons que cette intellectualisation du politique ne s'est véritablement développée que dans les Cités où les hommes – les citoyens – décidèrent de mettre les lois en discussion, en débat, telles les démocraties, et ce, dans le but du bien public, la République.

Pour appréhender cette relation, il s'avère nécessaire, de manière liminaire, de distinguer le politique de la politique.

La politique désigne le programme et l'activité des hommes en vue de gouverner, tandis que le politique correspond quant à lui à une théorisation des structures institutionnelles.

En somme, le politique désigne une activité. Il s'agit « *d'un domaine privilégié où l'homme s'appréhende comme capable de régler lui-même, par une activité réfléchie, les problèmes qui le concernent au terme de débats et de discussions avec ses pairs*¹ ». Cette entreprise requiert l'implication des citoyens.

Aussi la philosophie ne pouvait-elle se détourner de la vie collective des êtres et de son organisation.

Conséquemment elle a investi avec sagacité le politique, l'a pensé et a proposé des modèles normalisés, rationalisés.

Dès lors, loin d'être parfaite ou de vouloir réformer les idéaux, la philosophie politique peut s'envisager comme une démarche intellectuelle, capable de comprendre et d'aborder avec lucidité les enjeux politiques de la société. Elle propose des paradigmes pour contribuer à réformer les cités en apportant des solutions concrètes susceptibles d'influencer les gouvernants. Soulignons que les philosophes ne se consacrent pas directement à des carrières politiques, mais fréquentent souvent des politiques. Il n'est, finalement, pas rare de les retrouver parmi leurs conseillers.

1. Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, I, Maspero, Paris, 1971, p. 220.

La philosophie se doit donc d'investiguer le politique pour contribuer efficacement à sa réforme et rendre compte de son efficience.

En cela l'histoire de la philosophie politique témoigne de toutes ces constructions théoriques soucieuses de résorber les maux de la Cité et de participer à sa rationalisation. De la sorte la philosophie politique porte les idées du changement pendant qu'elle informe également sur ce qui est. Elle oscille entre ce qu'elle suggère comme modification et la constante de la réalité.

De ce point de vue, elle rive la société et la Cité à une relative inertie. Elle est alors fréquemment reléguée au statut de conseil, de pensée théorique – inefficace pour ses détracteurs –, mais porteuse d'espoir de transformations pour ses défenseurs. Ceci explique pourquoi les traités de philosophie politique sont souvent considérés comme idéalistes ou utopiques, alors qu'ils invitent en réalité à un pragmatisme et à une conscience citoyenne plus active, aptes à réformer. Ils imposent leurs propres dynamique de transformation.

Ceci étant posé, il importe ensuite de s'attarder aux constats, aux réalités sociales, aux projets qui sous-tendent la philosophie politique.

Au préalable nous constatons qu'une doctrine se fonde toujours sur une nécessité : naturelle, vitale, transcendante, immanente... Cette dernière porte ainsi en elle sa lucidité,

l'exigence de son efficacité mais elle révèle également ses failles auxquelles le pouvoir doit répondre en adaptant sa structure.

En ce sens, l'institution, la souveraineté, l'État désignent des formes de réponses aux exigences de la vie collective. La structure du politique et sa légitimité reposent donc sur le postulat initial des impératifs liés à la définition de l'homme, de la *Polis*.

Aussi semble-t-il utile, en un premier temps, de décrire les différentes conceptions de vies sociales, leurs fondements et leurs imperfections afin d'envisager ensuite la forme étatique qui leur correspond. Car la société exige qu'un certain nombre de conventions soient partagées.

Admettons ensuite que la question du « pourquoi » véhicule en même temps un ensemble d'inquiétudes plus ou moins légitimes. Il importe alors de les formuler. À quoi sert l'État ? Quel est le rôle des institutions ? Comment définir les grandes orientations générales ou plus particulières que doit suivre la société ?

Il s'agit ici, en un troisième temps, d'examiner quelle est la finalité de l'État. Une fois que la société civile est réalisée, comment envisager la citoyenneté ? Quel est le rôle du citoyen ? Quels sont ses droits et ses devoirs ?

La philosophie s'octroie dans cette perspective d'interroger les mécanismes qui mènent aux normes fondamentales et aux vertus essentielles des systèmes politiques et juridiques.

Nous constaterons que deux options capitales déterminent la pensée philosophique et politique puisque celle-ci est effectivement partagée face à une alternative : un naturalisme inscrit dans la nature des hommes et/ou des choses ; un conventionnalisme au service du bien commun.

Ainsi me paraît-il essentiel d'analyser et de distinguer le biologique, le social et le subjectif pour justifier le politique et sa configuration. Car finalement, les hommes sont des « électrons libres », ils doivent, en somme, intégrer l'idée d'une adaptation à la vie en commun.

Ce sont notamment des personnages sociaux, ils ne sont pas solitaires et s'orientent vers le vivre ensemble.

Ce sont également des êtres désirants, à savoir des êtres en manque, susceptibles de chercher à combler leurs insuffisances pour satisfaire leurs besoins.

À partir de cette réalité, il est possible de consulter le fondement de l'État qui dépend, incontestablement, de sa *telos* : sa fin.

Après s'être attardé sur les bases du politique et avoir examiné comment la pensée arrive à rationaliser le vivre ensemble, à partir de justifications diverses donnant sens à une sociabilité devant être constamment retravaillée, nous observerons la forme spécifique et contemporaine de l'institutionnalisation du politique par l'État.

Il nous appartiendra enfin de déconstruire la finalité apparente de cette figure étatique, qui nous semble pour partie dépassée afin de proposer une nouvelle alternative philosophique axée sur la « *déstructuration* » de la subjectivité.

Mais qu'en est-il vraiment ?